RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00252
Numéro SIREN : 430 380 550
Nom ou dénomination : ABC EQUIPEMENT OCEAN INDIEN

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001579

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	70 556	70 556			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	9 335		9 335		9 335
Terrains					
Constructions	139 950	12 750	127 200	134 198	- 6 998
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 416 195	5 856 972	559 223	726 000	- 166 777
Autres immobilisations corporelles	511 942	444 554	67 388	79 854	- 12 466
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	306 800		306 800	296 800	10 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 460		36 460	36 460	
TOTAL (I)	**7 491 237**	**6 384 832**	**1 106 406**	**1 273 311**	**- 166 905**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	571 139		571 139	770 960	- 199 821
Avances et acomptes versés sur commandes	86 726		86 726	24 834	61 892
Clients et comptes rattachés	2 107 994	64 755	2 043 239	2 429 990	- 386 751
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	129 038		129 038	20 711	108 327
. Personnel	4 000		4 000	4 000	
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	207 236		207 236	30 006	177 230
. Autres	1 301 528		1 301 528	1 653 759	- 352 231
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 001		1 001	1 001	
Disponibilités	999 145		999 145	79 218	919 927
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	29 385		29 385	41 562	- 12 177
TOTAL (II)	**5 437 192**	**64 755**	**5 372 437**	**5 056 039**	**316 398**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**12 928 430**	**6 449 587**	**6 478 843**	**6 329 351**	**149 492**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 420 800)	420 800	420 800	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	102 600	102 600	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	970 612	992 672	- 22 060
Report à nouveau		-301	301
Résultat de l'exercice	101 474	43 241	58 233
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**1 595 486**	**1 559 012**	**36 474**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	66 000	66 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**66 000**	**66 000**	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 187 479	882 837	304 642
. Découverts, concours bancaires	9 402	2 514	6 888
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	4 500	2 000	2 500
. Associés	5 394	344	5 050
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	73 615	361 698	- 288 083
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 026 286	2 983 180	43 106
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	58 551	25 299	33 252
. Organismes sociaux	45 592	26 313	19 279
. Etat, impôts sur les bénéfices		93 975	- 93 975
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	167 375	42 868	124 507
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 512	10 856	4 656
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	223 651	187 214	36 437
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance		85 240	- 85 240
TOTAL (IV)	**4 817 357**	**4 704 339**	**113 018**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**6 478 843**	**6 329 351**	**149 492**

Annexes 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 478 843,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 101 474,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/05/2021 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Intégration fiscale :

La société a conclu le 29 juin 2020 une convention d'intégration fiscale avec SOGEFI LI 3, principal actionnaire. Cette convention qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2020, a été signée dans le cadre de l'option prise par SOGEFI LI 3 pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code Général des impôts. Cette option est conclue pour une période de 5 ans, expirant le 31/12/2024.

La contribution de ABC EQUIPEMENT OI à la dette d'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles supportées par SOGEFI LI 3 est égale, au titre de chaque période d'imposition, à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

INFORMATIONS LIEES A LA CRISE SANITAIRE COVID-19

1 – Information générales et description de l'activité

L'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : Prise de congés payés, Arrêts de travail pour garde d'enfants, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel (ou la totalité)
- Le report des échéances sociales et fiscales
- Obtention d'un prêt garanti par l'État auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a conclu avec son bailleur un gel de ses loyers commerciaux, sans pénalités jusqu'à ... mois après la réouverture effective de ses établissements
- L'entreprise a mis en place des méthodes de commercialisation nouvelles pour la période de crise sanitaire afin de minimiser sa perte de chiffre d'affaires

2 – Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de ABC EQUIPEMENT O.I. sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 491 237 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556	9 335		79 891
Immobilisations corporelles	7 225 542	81 722	248 513	7 068 086
Immobilisations financières	333 260	10 000		343 260
TOTAL	***7 629 358***	***101 057***	***248 513***	***7 491 237***

Amortissements et provisions d'actif = 6 384 832 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556			70 556
Immobilisations corporelles	6 285 491	267 945	239 160	6 314 276
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***6 356 047***	***267 945***	***239 160***	***6 384 832***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conc&dr.similaires,brevets,lic	70 556	70 556	0	1 an
Le clos pasteur/frai	139 950	12 750	127 200	20 ans
Materiel et outillage	6 413 147	5 854 649	558 498	2 à 10 ans
Outillage industriel	3 048	2 323	725	5 ans
Installations generales, agenc	319 792	255 790	64 002	3 à 15 ans
Materiel de transport	72 132	69 963	2 169	5 ans
Materiel bureau et informatiqu	103 543	102 674	869	3 à 10 ans
Mobilier	16 474	16 125	349	3 à 10 ans
Acpte cde sur immo incorporell	9 335	0	9 335	Non amortiss.
TOTAL	***7 147 977***	***6 384 830***	***763 148***	

Etat des créances = 3 815 641 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	36 460		36 460
Actif circulant & charges d'avance	3 779 181	3 779 181	
TOTAL	***3 815 641***	***3 779 181***	***36 460***

Provisions pour dépréciation = 64 755 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	96 783		32 028		64 755
Comptes financiers					
TOTAL	***96 783***		***32 028***		***64 755***

Créances représentées par des effets de commerce = 1 343 E

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	1 343
Autres créances	
TOTAL	***1 343***

Annexes 2021 (suite)

Produits à recevoir par postes du bilan = 54 395 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	54 395
Disponibilités	
TOTAL	***54 395***

Charges constatées d'avance = 29 385 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 420 800 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2600	161,85	420 800
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***2600***	***161,85***	***420 800***

Provisions = 66 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	66 000	22 000	22 000		66 000
TOTAL	***66 000***	***22 000***	***22 000***		***66 000***

Etat des dettes = 4 743 742 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 196 881	452 736	565 450	178 695
Dettes financières diverses	9 894	9 894		
Fournisseurs	3 026 286	3 026 286		
Dettes fiscales & sociales	287 029	287 029		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	223 651	223 651		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***4 743 742***	***3 999 597***	***565 450***	***178 695***

Charges à payer par postes du bilan = 228 334 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 925
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	33 349
Dettes fiscales & sociales	79 557
Autres dettes	113 503
TOTAL	***228 334***

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 083 575 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 556 939	38,13 %
Prestations de services	2 232 114	54,66 %
Produits des activités annexes	294 522	7,21 %
TOTAL	***4 083 575***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ABC ÉQUIPEMENT OCÉAN INDIEN
Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 420.800 €
Siège social : 25 rue Jules Verne
97420 LE PORT
RCS de SAINT-DENIS n°430 380 550

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2022

*

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

4/ QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire des associés constate qu'il ressort des comptes de l'exercice clos au
L'Assemblée générale ordinaire des associés constate qu'il ressort des comptes de l'exercice clos au
31 décembre 2020 un bénéfice de 101.474 €, qu'elle décide d'imputer comme suit :

- ➢ Résultat de l'exercice : 101.474 €
- ➢ Distribution de dividendes : 130.000 €
  - Résultat de l'exercice : 101.474 €
  - Prélèvement sur le poste Autres réserves : 28.526 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.465.486 € répartis comme suit:

Capital social	420.800 €
Réserve légale	102.600 €
Autres réserves	942.086 €
Capitaux propres	1.465.486 €

Montant, mise en paiement du dividende

Le dividende unitaire est donc de 50 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 novembre 2022.

Rappel des dividendes distribués

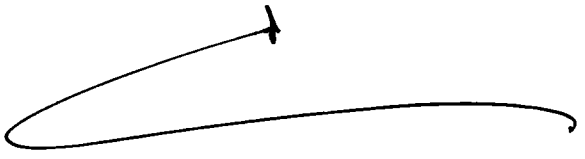
L'Assemblée générale ordinaire des associés prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividende au cours des trois exercices précédents sont les suivantes :

- exercice clos au 31 décembre 2017 : 205.200 €
- exercice clos au 31 décembre 2018 : 0 €
- exercice clos au 31 décembre 2019 : 65.000 €

La résolution est adoptée à la majorité, soit 2.598 voix POUR, M. Jean-Claude CHEUNG AH SEUNG étant absent.

Certifié conforme le 13 octobre 2022,

M. Jean CHEUNG AH SEUNG
Gérant



PHILIP OZOUX

DIPLÔMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Président Honoraire
de la Compagnie Régionale de Saint-Denis

EXPERT PRES LA COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS

EXPERT PRES LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE BORDEAUX

ABC EQUIPEMENT O.I.

RAPPORTS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2020

103 rue d'Après - 97400 Saint-Denis (La Réunion)
Tél 0262 94 40 60 - Fax 0262 94 40 61 - e-mail : philipozoux@gmail.com

ABC EQUIPEMENT O.I.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2020

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC EQUIPEMENT OCEAN INDIEN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées plus bas, dans la partie intitulée « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Dans ce contexte complexe et évolutif et en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance de la société.

.../...

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait le 11 mai 2021

Philip OZOUX
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	70 556	70 556			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	9 335		9 335		9 335
Terrains					
Constructions	139 950	12 750	127 200	134 198	- 6 998
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 416 195	5 856 972	559 223	726 000	- 166 777
Autres immobilisations corporelles	511 942	444 554	67 388	79 854	- 12 466
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	306 800		306 800	296 800	10 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 460		36 460	36 460	
TOTAL (I)	**7 491 237**	**6 384 832**	**1 106 406**	**1 273 311**	**- 166 905**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	571 139		571 139	770 960	- 199 821
Avances et acomptes versés sur commandes	86 726		86 726	24 834	61 892
Clients et comptes rattachés	2 107 994	64 755	2 043 239	2 429 990	- 386 751
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	129 038		129 038	20 711	108 327
. Personnel	4 000		4 000	4 000	
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	207 236		207 236	30 006	177 230
. Autres	1 301 528		1 301 528	1 653 759	- 352 231
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 001		1 001	1 001	
Disponibilités	999 145		999 145	79 218	919 927
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	29 385		29 385	41 562	- 12 177
TOTAL (II)	**5 437 192**	**64 755**	**5 372 437**	**5 056 039**	**316 398**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**12 928 430**	**6 449 587**	**6 478 843**	**6 329 351**	**149 492**

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

INFORMATIONS LIEES A LA CRISE SANITAIRE COVID-19

1 – Information générales et description de l'activité

L'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

Néanmoins, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de mesures sociales selon les besoins et les services : Prise de congés payés, Arrêts de travail pour garde d'enfants, recours à l'activité partielle pour une partie du personnel (ou la totalité)
- Le report des échéances sociales et fiscales
- Obtention d'un prêt garanti par l'État auprès des partenaires bancaires avec l'appui de BPI France
- L'entreprise a conclu avec son bailleur un gel de ses loyers commerciaux, sans pénalités jusqu'à ... mois après la réouverture effective de ses établissements
- L'entreprise a mis en place des méthodes de commercialisation nouvelles pour la période de crise sanitaire afin de minimiser sa perte de chiffre d'affaires

2 – Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de ABC EQUIPEMENT O.I. sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 7 491 237 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556	9 335		79 891
Immobilisations corporelles	7 225 542	81 722	248 513	7 068 086
Immobilisations financières	333 260	10 000		343 260
TOTAL	***7 629 358***	***101 057***	***248 513***	***7 491 237***

Amortissements et provisions d'actif = 6 384 832 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 556			70 556
Immobilisations corporelles	6 285 491	267 945	239 160	6 314 276
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***6 356 047***	***267 945***	***239 160***	***6 384 832***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conc&dr.similaires,brevets,lic	70 556	70 556	0	1 an
Le clos pasteur/frai	139 950	12 750	127 200	20 ans
Materiel et outillage	6 413 147	5 854 649	558 498	2 à 10 ans
Outillage industriel	3 048	2 323	725	5 ans
Installations generales, agenc	319 792	255 790	64 002	3 à 15 ans
Materiel de transport	72 132	69 963	2 169	5 ans
Materiel bureau et informatiqu	103 543	102 674	869	3 à 10 ans
Mobilier	16 474	16 125	349	3 à 10 ans
Acpte cde sur immo incorporell	9 335	0	9 335	Non amortiss.
TOTAL	***7 147 977***	***6 384 830***	***763 148***	

Etat des créances = 3 815 641 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	36 460		36 460
Actif circulant & charges d'avance	3 779 181	3 779 181	
TOTAL	***3 815 641***	***3 779 181***	***36 460***

Provisions pour dépréciation = 64 755 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	96 783		32 028		64 755
Comptes financiers					
TOTAL	***96 783***		***32 028***		***64 755***

Créances représentées par des effets de commerce = 1 343 E

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	1 343
Autres créances	
TOTAL	***1 343***

Annexes 2021 (suite)

Produits à recevoir par postes du bilan = 54 395 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	54 395
Disponibilités	
TOTAL	***54 395***

Charges constatées d'avance = 29 385 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 420 800 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2600	161,85	420 800
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***2600***	***161,85***	***420 800***

Provisions = 66 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	66 000	22 000	22 000		66 000
TOTAL	***66 000***	***22 000***	***22 000***		***66 000***

Etat des dettes = 4 743 742 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 196 881	452 736	565 450	178 695
Dettes financières diverses	9 894	9 894		
Fournisseurs	3 026 286	3 026 286		
Dettes fiscales & sociales	287 029	287 029		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	223 651	223 651		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***4 743 742***	***3 999 597***	***565 450***	***178 695***

Charges à payer par postes du bilan = 228 334 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 925
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	33 349
Dettes fiscales & sociales	79 557
Autres dettes	113 503
TOTAL	***228 334***

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 083 575 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 556 939	38,13 %
Prestations de services	2 232 114	54,66 %
Produits des activités annexes	294 522	7,21 %
TOTAL	***4 083 575***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2021 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 54 395 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers - produit a recevoir(46870000)	54 395
TOTAL	***54 395***

Charges constatées d'avance = 29 385 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	29 385
TOTAL	***29 385***

Charges à payer = 228 334 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunts(16884000)	832
Interets courus a payer(51860000)	1 092
TOTAL	***1 925***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fres non parvenue(40810000)	33 349
TOTAL	***33 349***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov pr cp(42820000)	57 514
Charhes a payer conges payes(43820000)	19 509
Charges a payer-formation cont(43863000)	1 459
Etat charge a payer(44860000)	1 076
TOTAL	***79 557***

Autres dettes	Montant
Charges a payer(46860000)	533
Cits nr et avoirs a etablir(41980000)	112 970
TOTAL	***113 503***

Annexes 2021 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ABC EQUIPEMENT MAYOTTE	25 000	298 245	100	296 800	296 800	135 000		739 540	81 594	
ABC ETUDE ET MONTAGE	1 000		100	1 000	1 000	14 706				
ABC STOCK SOLUTION	8 000		100	8 000	8 000					
ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE	1 000		100	1 000	1 000	287 747		1 052 362	-181 611	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2020

Aux Associés,

Je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, relatif à l'exercice 2020. Ce rapport est établi dans le cadre de ma mission de commissaire aux comptes de la Société à Responsabilité Limitée **ABC EQUIPEMENT OCEAN INDIEN**.

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les dispositions du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues par le Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Je vous informe que les conventions suivantes ont été effectivement réalisées ou se sont poursuivies au cours de cet exercice. Il convient de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions du Code de Commerce.

CONVENTIONS AVEC ABC EQUIPEMENT MAYOTTE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société ABC EQUIPEMENT MAYOTTE.

En 2020, votre société a vendu à ABC EQUIPEMENT MAYOTTE diverses immobilisations pour 66 600 € et des matériels pour 8 552 €.

CONVENTION AVEC ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE.

ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE a effectué diverses prestations de maintenance des actifs immobilisés de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces prestations ont donné lieu à une facturation de 183 595,71 € en 2020.

Votre société a vendu des pièces détachées à ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE pour un montant de 7 606,79 € en 2020.

Elle lui a également loué divers matériels en 2020, pour 1 822 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a mis du personnel à disposition de ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE. Pour 2020, cette prestation a été facturée 18 128,20 €.

CONVENTIONS AVEC ABC MAXI LIFT

M. Nicolas CHEUNG AH SEUNG est le gérant de la société ABC MAXI LIFT.

Au cours de l'exercice 2020, MAXI LIFT a mis machines de manutention à la disposition de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces prestations ont été facturées pour 629,20 €.

CONVENTIONS AVEC ABC SCAFFOLDING

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également le gérant de la société ABC SCAFFOLDING.

Au cours de l'exercice 2020, ABC EQUIPEMENT O.I. a mis à disposition de ABC SCAFFOLDING du personnel. Cela a été facturé 18 128,62 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a mis à disposition de ABC SCAFFOLDING du matériel de manutention. Cela a été facturé 11 741,53 €.

ABC EQUIPEMENT O.I. a sous-loué à ABC SCAFFOLDING des locaux lui appartenant. Pour 2020, cette sous-location a été facturé à ABC SCAFFOLDING pour 6 606 €.

En 2020, ABC SCAFFOLDING a effectué des prestations de montage de racks pour le compte de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces travaux ont fait l'objet d'une facturation pour 11 390,74 €.

CONVENTION AVEC CASQAD

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société CASQAD.

Au cours de l'exercice 2020, la société CASQAD a réalisé diverses prestations administratives pour le compte de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces prestations ont été facturées par CASQAD pour un montant total de 113 659,80 €.

ABC EQUIPEMENT OI a mis à disposition de CASQAD divers petits matériels. Ces locations ont été facturées 1 973,33 € pour 2020.

CONVENTIONS AVEC CHEUNG DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société CHEUNG DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE (TRANSLOGISTIC).

TRANSLOGISTIC assure le transport des machines de ABC EQUIPEMENT O.I. vers les chantiers pour la location. Pour ces prestations, le montant facturé par TRANSLOGISTIC en 2020 s'est élevé à 114 130,14 €.

TRANSLOGISTIC a mis une partie d'un terrain à la disposition de ABC EQUIPEMENT O.I. Cette location a été facturée 40 992 € pour 2020.

En 2020, ABC EQUIPEMENT O.I. a mis diverses machines de manutention lui appartenant à la disposition de TRANSLOGISTIC contre un loyer de 4 237,44 €.

CONVENTION AVEC ECG - SOCIETE ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION CHEUNG AH SEUNG

M. Jean Philippe CHEUNG AH SEUNG est le gérant de EGC.

En 2020, ECG a poursuivi ses prestations d'entretien des différents sites et parkings pour le compte de ABC EQUIPEMENT O.I. Ces travaux ont été facturés par EGC pour 10 206,80 €.

CONVENTION AVEC HMS - HYDRAULIQUE MAINTENANCE SERVICE

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société HMS.

En 2020, votre société a mis du personnel à disposition de la société HMS. Cette prestation a été facturée pour 18 128,19 €.

Elle a également mis des locaux à la disposition de la société HMS. Cette sous-location a été facturée pour 12 681,60 € pour l'année 2020.

ABC EQUIPEMENT OI a refacturé des frais postaux (Chronopost) à HMS en 2020 pour un montant de 1 400 €.

La société HMS a effectué des prestations de maintenance sur du matériel vous appartenant. Ces travaux ont fait l'objet d'une facturation pour 21 143,22 €.

CONVENTION AVEC LOGIDEM OI

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société LOGIDEM OI.

En 2020, LOGIDEM OI a utilisé des machines appartenant à ABC EQUIPEMENT OI. Cette location de matériel a été facturée 440 €.

CONVENTIONS AVEC

SOCIETE DE GESTION FINANCIERE ET D'INVESTISSEMENT LI 3

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société SOGEFI LI 3.

SOGEFI LI 3 réalise des prestations de suivi administratif, financier et social, ainsi qu'en matière de Direction Générale, de développement commercial et de ressources humaines (*"management fees"*) pour le compte de ABC EQUIPEMENT OI Pour ces prestations, le montant facturé en 2020 s'est élevé à 142 000 €, auquel il convient d'ajouter un montant de 26 000 € correspondant à des factures non parvenues

SOGEFI LI3 a conclu en janvier 2017 une convention de trésorerie avec l'ensemble de ses filiales, dont ABC EQUIPEMENT O.I. Cette convention (non rémunérée) s'est poursuivie sans modification en 2020.

CONVENTIONS AVEC SOCIETE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, M. Jean-Louis CHEUNG AH SEUNG et M. Jean-Pierre CHEUNG AH SEUNG, gérants de votre société, sont également cogérants de la société S.T.M.

S.T.M. facture à ABC EQUIPEMENT O.I. la location du local commercial utilisé par cette dernière au Port, 10 rue Boris Vian. Pour 2020, le montant facturé s'est élevé à 189 990 €.

CONVENTION AVEC STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION

M. Jean CHEUNG AH SEUNG, gérant de votre société, est également gérant de la société STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION.

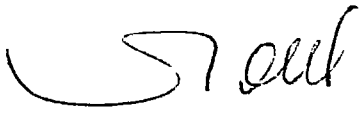
En 2020, STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION a effectué divers transports de marchandises pour le compte de votre société. Ces prestations ont fait l'objet d'une facturation pour 40 337,15 €

ABC EQUIPEMENT O.I. a loué diverses machines à STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION. Pour 2020, ces locations de matériel ont été facturées à hauteur de 35 200 €.

Enfin, ABC EQUIPEMENT O.I. a vendu des machines à STM LOGISTIQUE ET ORGANISATION pour 4 917,20 €.

Je n'ai pas été informé de la réalisation d'autres conventions au cours de l'exercice 2020.

Fait le 11 mai 2021



Philip OZOUX
Commissaire aux Comptes